



Grenoble

# SESSION DE RATTRAPAGE ETC LANGUES

## Année universitaire 2023/2024

**Jeudi 20 juin 2024 à 10h**

(Salles communiquées sur place le jour de l'examen)

Sont concernés par la session de rattrapage, les étudiants inscrits en ETC ou LVE\* Langues au SDL :

- ▶ ayant obtenu un ABI
- ▶ ayant obtenu un ABJ (note égale à 0) et n'ayant pas obtenu leur semestre ou leur année par compensation
- ▶ ayant obtenu une note inférieure à 10 et n'ayant pas obtenu leur semestre ou leur année par compensation

*\*l'anglais de spécialité STS n'est pas concerné*

**PRÉINSCRIPTION OBLIGATOIRE** auprès de la scolarité du SDL jusqu'au 14 juin 16h00

✉ Par mail à [sdl-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:sdl-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr)

Merci de préciser si vous bénéficiez d'un aménagement spécifique d'examen

**Aucune convocation ne sera envoyée aux étudiants**

### **Modalités d'examen**

- *Ecrit d'une heure si vous avez un semestre à rattraper*
- *Ecrit de deux heures si vous avez deux semestres à rattraper*